



CONSULAT DE SUISSE
TUNIS

Arrondissement consulaire: Tunisie

B.12.2 FG/FU

RÉFÉRENCE: Notre
Votre



TUNIS, le

17 mars 1956

17, Av. Roustan
Téléphone 244.656
Case postale No. 501
Heures de réception: 9 à 12 heures

au chef du Département

an	Date	Visa	EPD
1956	22.3	✓	✓
1955			
1954			
1953			

34

copie pr B.12.2

Monsieur le Ministre,

La situation continue à évoluer à grand pas. Bien qu'il soit difficile de faire dès maintenant le point, certains facteurs méritent pourtant d'être notés. Ils donnent une image des préoccupations grandissantes de la population européenne et tunisienne.

- 1) Malgré l'annonce faite par le Président Ben Ammar que l'indépendance est un fait acquis désormais, le nombre des attentats à la campagne a sérieusement augmenté. Des combats ont lieu dans la région de Gafsa notamment où on annonce ce matin que 40 rebelles ont été tués. A Tunis, un sergent-légionnaire a été abattu hier vers midi en pleine rue. L'autre jour une bombe a éclaté au bas de l'immeuble où se trouvent les anciens locaux du Consulat. Les terroristes visaient une imprimerie installée dans le voisinage.
- 2) Des bruits persistants courent au sujet d'une insurrection générale qui pourrait éclater d'un moment à l'autre. Les autorités françaises ont discrètement fait savoir aux colons habitant des fermes isolées qu'ils auraient intérêt à se replier sur des centres ou bien à fortifier leur demeure.
- 3) L'incident du Consulat Général des Etats-Unis a eu ses suites. Tous les chefs de police recrutés dans les milieux corses viennent d'être relevés de leur fonction. Au moment où le service de sécurité est mis particulièrement à contribution, le départ des chefs de secteurs ne manquera pas de créer une certaine désorganisation.
- 4) La "tunisification", c'est-à-dire l'élimination progressive de tout ce qui est français, est poursuivie avec opiniâtreté. Dans certains offices postaux de la ville européenne, des jeunes fonctionnaires arabes sont chargés du service des guichets. Ils déclarent ne pas comprendre le français. Dans les administrations les instructions internes sont rédigées en arabe. Le fonctionnaire français est invité à comprendre cette langue ou à s'en aller. On parle de déboulonner les statues érigées dans la ville européenne de Tunis à la mémoire des "colonialistes", de changer le nom des rues, de modifier les plaques minéralogiques des

A la Légation de Suisse en France,
Paris.

Dodis



voitures-automobiles.

- 5) Pour la première fois des compatriotes sont venus faire part au Consulat de leurs très sérieuses préoccupations pour l'avenir. Moins le fait que l'autorité sera exercée par un Gouvernement tunisien que la poussée des masses ouvrières accompagnée de revendications sociales à caractère collectiviste les préoccupent. Le Secrétaire Général de l'UGTT, au cours de différentes déclarations récentes n'a pas caché son intention de demander la nationalisation de la plupart des secteurs économiques.
- 6) Du côté tunisien on vise non seulement la liberté politique la plus complète mais également l'indépendance économique et culturelle. Les milieux dirigeants sont préoccupés de trouver avant tout du travail à une population croissante. Ils voient un remède dans l'industrialisation du pays. Aussi ne cachent-ils pas leur espoir de voir les capitaux étrangers autres que ceux de provenance française dont l'octroi est assorti de conditions politiques, venir en aide à ce jeune Etat. On parle de capitaux américains, suisses, allemands comme s'ils étaient déjà là. D'un autre côté ils mettent une certaine mauvaise volonté à appliquer la convention culturelle. Certaines perturbations dans l'organisation de l'enseignement en résulteraient dès la rentrée des classes au mois d'octobre.
- 7) Quels que soient les obstacles que les délégués français opposeront à Paris aux revendications tunisiennes, celles-ci ne pourront plus être arrêtées. Chaque étape sera désormais dépassée jusqu'à l'indépendance la plus complète.

On peut tirer une première conclusion des remarques précédentes. L'insécurité créée en Tunisie ne semble plus être liée à la question de l'indépendance, mais à l'affaiblissement pour ne pas parler de l'éviction de la présence française dans tous les secteurs politiques, culturels et économiques.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Consul de Suisse:

(L. Guillaume)